



FICHE CONSEIL



VOL A MAIN ARMÉE (le)

Définition :

Un ou plusieurs individus viennent dans votre magasin armés pour contraindre les employés à remettre des fonds ou des valeurs.

Il peut même arriver que les clients soient aussi victimes de ces faits.

Que faire durant l'agression ?

Durant le temps de l'agression obéissez en tout point aux demandes des voleurs.

Ne résistez pas, la préservation des personnes est prioritaire sur les biens matériels.

Durant le temps de l'attaque, si une personne panique, rassurez-la.

Tentez de mémoriser un maximum d'éléments sur les attaquants (corpulence, taille, type, accent, vêtement, type d'arme utilisé...).

Quand ces derniers s'en vont souvenez-vous par quel moyen et quelle direction ils ont pris la fuite (véhicule utilisé avec la plaque, à pied...).

Que faire après l'agression ?

→ Vérifiez si une personne est blessée et contactez les Sapeurs Pompiers (18) si nécessaire.

→ Contactez la Police (17 ou 112) en leur indiquant la direction de fuite et la description des voleurs.

→ Préservez autant que possible les traces en ne manipulant pas les objets que les individus ont touché et laissé sur place.

→ Si vous disposez d'un système de vidéo-surveillance, sauvegardez le passage de l'agression pour le tenir à disposition des services de Police.

→ Les Policiers, une fois sur place, effectueront des constatations, ils vous demanderont de vous rendre au Commissariat pour vous entendre et déposer plainte.

Attention : Pour ce type de faits il ne peut y avoir de « pouvoir » pour déposer plainte. Non seulement la société a été victime mais les employés peuvent aussi le faire à titre personnel.

Le personnel peut être entendu en tant que témoin (sans dépôt de plainte).

La lettre plainte n'est pas envisageable.

→ Les victimes de violences physiques doivent se rendre auprès d'un centre médico-judiciaire pour y faire constater leurs blessures (elles auront une réquisition remise par un Policier au moment de leur dépôt de plainte). Le certificat médical sera joint à la procédure.

Attention, ce médecin ne délivre pas de soins. Il faut pour cela consulter son médecin personnel.

→ Les séquelles ne sont pas toujours physiques elles peuvent aussi être d'ordre psychologique. Prenez le temps de parler avec votre personnel.

→ Dernier point le médecin du travail doit être prévenu pour que les salariés soient pris en charge. Ces faits sont considérés comme étant des accidents du travail.

Les attaques à la Lacrymogène

Les attaques à la bombe lacrymogène se font d'autant plus facilement que les agresseurs hésiteront moins à s'en servir. Ils savent que généralement cela blesse légèrement les personnes et les rend incapables de se défendre.

Ils peuvent ainsi profiter de cet état de faiblesse pour accomplir leurs méfaits.

Vous trouverez ci-dessous des conseils simples à prendre en compte en cas d'attaque par du gaz lacrymogène.

Les symptômes et effets :

Irritation importante des yeux, sensation de brûlure, larmolement, fermeture des yeux.

Irritation des voies respiratoires (toux, difficulté à respirer).

Irritation de la peau.

L'action de ce type d'agression peut s'accompagner (selon les personnalités) de phases de paniques, stress, anxiété.

Que faire :

N'aggravez pas la situation en tentant de résister, vous en seriez probablement incapable après avoir été aspergé par un tel produit.

Ne vous frottez pas les yeux, ne vous essuyez pas avec vos manches, car vous ne feriez « qu'étaler » le produit incapacitant sur l'ensemble de votre visage.

Si possible, après l'agression, quitter la « zone » contaminée (surtout si c'est un endroit fermé).

Ouvrez les fenêtres et portes pour aérer.

Si vous êtes vous-mêmes indemne, rassurer les victimes.

Rincez abondamment les régions touchées à l'eau froide (yeux et peau).

Il ne faut surtout pas utiliser des produits inadaptés en guise de décontaminant, au risque d'aggraver la situation.

Laissez les zones corporelles atteintes à l'air libre.

Demandez à la personne si elle porte des lentilles afin qu'elle les enlève elle-même, après s'être lavé les mains.

Les vêtements qui après aspersion sont imbibés doivent être retirés.

Pré-enregistrez les numéros d'urgences sur votre téléphone, afin de les composer sans avoir à regarder le clavier.

Ne pas hésiter à consulter un médecin.